

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	Sénégal
<b>Intitulé de la requête :</b>	Appuyer la résilience climatique des communautés côtières des îles de la basse Casamance
<b>Entité nationale désignée :</b>	Conseil Patronal des Energies Renouvelables du Sénégal -COPERES Personne de référence : El Hadji DIOP TERRA Technologies Sarl BP 28102 Dakar Villa TERRA, Fann-Hock, Dakar Tél. : (WhatsApp): +221 / 76 663 42 82 E-mail : <a href="mailto:EH.Diop@t-online.de">EH.Diop@t-online.de</a> E-Mail: <a href="mailto:Diop_terra@hotmail.com">Diop_terra@hotmail.com</a>
<b>Organisation requérante :</b>	Ministère de l'Environnement, de la transition Ecologique et du Développement Durable Direction du Changement climatique de la Transition écologique et des Financements verts (DCCTEFV) Mme Madeleine Diouf SARR, Directrice de la DCCTEFV : <a href="mailto:rose.madiouf@gmail.com">rose.madiouf@gmail.com</a> Parc Forestier de Hann, route des Pères Maristes BP : 6557 Dakar Tél : +(221) 33 859 14 58

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique  
 Atténuation du changement climatique  
 Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire  
 Niveau infranational  
 Niveau national  
 Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

**Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :**

Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.

La problématique de l'érosion côtière au Sénégal

La Zone côtière sénégalaise s'étend sur 718 km de Saint-Louis à Cap Skirring. Elle constitue une zone de forte attraction aussi bien pour le développement des activités économiques que sociales. Cependant, on assiste, depuis quelques années, au développement de problèmes écologiques liés à l'érosion côtière exacerbée par les mauvaises actions anthropiques sur cet espace littoral (forte urbanisation, extraction illicite du sable marin, concentration des infrastructures socioéconomiques, blocage du transit sédimentaire lié aux divers aménagements, urbanisation mal maîtrisée, etc.).

Fort de ce constat, plusieurs programmes et projets ont été mis en œuvre par le Ministère en charge de l'Environnement. Ainsi, diverses actions ont été menées pour protéger le littoral contre ces aléas climatiques et améliorer les conditions de vie des communautés côtières.

La Basse Casamance constitue une portion du territoire national caractérisée par son caractère multifonctionnel. Elle concentre trois régions à savoir Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Zones à tendance plutôt rurales caractérisées par des usages du littoral essentiellement traditionnels (pêche, transformation halieutique, agriculture...), elle est aussi menacée par les risques littoraux. La dynamique au niveau de l'estuaire de la Casamance est complexe, avec la formation de flèches sableuses instables et d'érosion localisées. En particulier, le secteur allant de Diogué à Diembéring est particulièrement soumis à l'érosion. Sur d'autres secteurs comme Abéné et Diembéring, les pentes importantes des plages contribuent à la vulnérabilité accrue du littoral face à l'érosion (impact de la houle d'autant plus important sur des secteurs à fortes pentes que sur des plages à faible pente). En outre, les zones situées le long du fleuve Casamance, en particulier les îles, se caractérisent par des salinisations élevées à modérées, qui mettent en évidence l'impact de l'intrusion marine et pourraient être liées à l'existence d'une nappe d'eau douce alimentée par les eaux de pluies. A cela s'ajoute une baisse de la pluviométrie qui vient accentuer la salinisation des terres.

Par ailleurs, certains facteurs d'origine humaine viennent relativement d'aggraver les impacts des risques côtiers sur la Région de Ziguinchor et accentuer les conséquences des effets du changement climatique. On peut noter les coupes abusives de bois de mangrove pour les besoins de constructions et la transformation des produits halieutiques, le prélèvement de sable au niveau du littoral de Diembéring pour la construction des maisons et enfin l'artificialisation du littoral au profit du développement touristique attendu sur Abéné, Kafountine et Cap Skirring, et l'exploitation des ressources industrielles sur Niafarang.

Malgré ce constat, la région de ZIGUINCHOR a fait l'objet de peu de projets d'aménagement structurant au regard de la gestion du littoral.

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)**

Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.

Plusieurs documents ont été en effet réalisés à savoir la Contribution Déterminée Nationale, le Plan nationale d'adaptation des ZC du Sénégal et la stratégie nationale de GIZC.

Pour pallier aux problématiques de l'érosion côtière au niveau de la basse Casamance et améliorer les conditions de vie des communautés côtière, il a été réalisé le Plan local de GIZC qui a servi de base pour la mise en réseau des îles de la basse Casamance. Également, l'étude sur la sensibilité côtière aux facteurs anthropiques et aux changements climatiques et des capacités d'adaptation des communautés côtières a permis d'identifier les zones les plus vulnérables tout en proposant des solutions d'adaptation. En termes de réalisation d'infrastructures de protection des écosystèmes côtiers et marins, l'Etat du Sénégal a axé sa stratégie d'intervention sur un modèle souple de protection basée sur l'utilisation de matériaux naturels comme les épis maltais implantés aux niveaux de Diogué, Kaffountine et Abéné. D'autres techniques de restauration ont été mis en œuvre comme le reboisement de mangrove et de filaos. A cela, s'ajoutent des dotations en matériels de transformation de produits halieutiques faits à l'endroit des groupements de femmes s'activant dans le secteur de l'ostréiculture et de la pêche.

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques (une page maximum) :**

Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complètera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).

Plusieurs obstacles peuvent être retenus ; il s'agit de :

- Disponibilité de données physiques (hydrologiques, sédimentaires et morphologiques)
- Maîtrise de la technologie et des conditions d'installation des ouvrages de protection côtière
- Suivi et entretien des ouvrages de protection côtière
- Connaissance de l'état des ressources marines et côtières
- Absence de systèmes de surveillance et d'alerte

**Secteurs :**

**Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :**

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

<input checked="" type="checkbox"/> Littoral	<input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale	<input type="checkbox"/> Santé humaine	<input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme
<input checked="" type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche	<input type="checkbox"/> Eau	<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Fixation du carbone
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	<input type="checkbox"/> Sylviculture	<input type="checkbox"/> Industrie	<input type="checkbox"/> Énergies renouvelables
<input type="checkbox"/> Transports	<input type="checkbox"/> Gestion des déchets		

Autres secteurs concernés :

**Approches et facteurs transversaux :**

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

<input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation	<input type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières	<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification	<input checked="" type="checkbox"/> Communautaire
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe	<input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité	<input type="checkbox"/> Égalité des sexes	

**Demande d'assistance technique (une page maximum) :**

En vous référant à l'énoncé du problème, aux interventions en cours/antérieures et aux obstacles à l'utilisation des technologies nécessaires, décrivez l'assistance technique souhaitée. Celle-ci doit favoriser explicitement l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, tels que décrits dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles spécifiques.

La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant : « l'amélioration de la résilience à l'érosion côtière et l'accès aux infrastructures de base dans les villes et régions côtières »

- Objectif global : Contribuer au renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes face aux effets des changements climatiques en basse Casamance
- Objectifs spécifiques :
  - OS1 : Améliorer la connaissance sur la zone côtière et sur les impacts du changement climatique en Casamance ;
  - OS2 : Renforcer la protection et l'aménagement de la zone côtière, avec une meilleure maîtrise des effets du changement climatique ;
  - OS3 : Renforcer la gouvernance de la zone côtière pour une meilleure collaboration entre acteurs ;
- Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique
  - Soutenir la production de connaissances pour une meilleure compréhension de la morpho dynamique côtière et l'identification de solutions de protection adaptées ;

- Mise en place d'un système de surveillance des côtes par satellites et drones ;
- Déploiement d'un mécanisme d'alerte précoce basé sur l'intelligence artificielle (IA) ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les outils de planification et de gouvernance de la zone côtière ;
- Réduire la vulnérabilité des communautés côtières face à l'avancée de la mer ;
- Accompagner le transfert de technologies sur les ouvrages de protection côtière ;
- Appui à l'élaboration d'un plan de sensibilisation des communautés côtières ;
- Améliorer les conditions de vie des femmes transformatrices de produits halieutiques de la zone ;
- Appui aux collectivités territoriales à l'élaboration de projets climat ;

- Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

Veillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.

- Des connaissances sont produites pour une meilleure compréhension de la morpho dynamique côtière,
- Des solutions de protection côtière fondées sur la nature tenant compte des connaissances endogènes sont identifiées ;
- Les capacités des acteurs sur les outils de planification et de gouvernance de la zone côtière sont renforcées ;
- Les nouvelles technologies de protection côtière sont maîtrisées ;
- Un plan de sensibilisation des communautés côtières est élaboré ;
- Les collectivités territoriales sont renforcées sur les procédures de financement des projets climat ;
- les conditions de vie des femmes transformatrices de produits halieutiques de la zone sont améliorées.

#### Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

Durée : 12 mois

#### Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).

Veillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) :

<https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>

Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

Cette assistance technique contribuera à réduire les écarts entre les hommes et les femmes et ainsi renforcer l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes. Des activités de renforcement des capacités seront menées dans les domaines de l'aquaculture, l'ostréiculture, la riziculture, la pêche, l'apiculture et la transformation de produits forestiers afin de leurs permettre de développer des

activités génératrices de revenus. Cette assistance permettra aussi aux femmes de renforcer leurs connaissances sur les principes du développement durable.

Les revenus générés permettront d'améliorer leurs conditions d'existence et de travail mais aussi d'atteindre une autonomie financière.

**Parties prenantes principales :**

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	
Organisation requérante	Direction du Changement climatique de la Transition écologique et des Financements verts (DCCTEFV)
Ajoutez une ligne pour chaque partie prenante supplémentaire, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction des Aires marines protégées ;</li> <li>- Direction de la Pêche maritime ;</li> <li>- GIE des femmes transformatrices des produits halieutiques ;</li> <li>- ONG de la zone.</li> </ul>

**Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.). Chapitre III: Composante Adaptation à la page 31 de la CDN
Évaluation des besoins technologiques	
Plans nationaux d'adaptation	Plan national d'adaptation des Zones Côtières du Sénégal (PNA-ZC)
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	

Autres documents de  
référence, le cas échéant

**Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

De par sa position géographique dans le continent africain, le Sénégal fait face depuis plusieurs décennies aux effets du changement climatique. En sus, la population, majoritairement concentrée le long du littoral, s'activant autour des activités socioéconomiques, a toujours été particulièrement vulnérable aux aléas météo-marins (érosion côtière, inondations, submersion). Cette situation a conduit l'Etat sénégalais à mettre en place une politique stratégique pour la gestion du littoral matérialisée par l'élaboration de documents de planification et d'outils de gestion des zones côtières.

Cependant, la région de ZIGUINCHOR a fait l'objet de peu d'interventions structurantes au regard de la gestion du littoral. D'où l'objet de la présente requête formulée par la Direction du Changement climatique de la Transition écologique et des Financements verts (DCCTEFV) à travers la Division Gestion du Littoral en charge de ces questions.

Le diagnostic participatif avec les acteurs régionaux propose de mener un certain nombre d'actions en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés côtières de la Basse Casamance tout en renforçant la résilience des écosystèmes. Il s'agira de renforcer les connaissances scientifiques du littoral casamançais afin de disposer davantage de données statistiques fiables sur la dynamique du littoral (études morpho sédimentaires, bathymétrie, suivi du trait de côte, étude de faisabilité pour la protection côtière de la Basse Casamance incluant des solutions fondées sur la nature entre autres nouvelles technologies pour réduire les risques côtiers, etc.). Le renforcement des capacités techniques des acteurs régionaux sur les outils de planification et de gestion des écosystèmes côtiers constitue aussi une composante phare de cette présente requête. A cet effet des activités de vulgariser sur les outils de planification et de gestion tels que la SN-GIZC, le PNA-ZC, le Guide GIZC, l'arrêté CNGIZC, entre autres seront menées. De même, des sessions de formation sur les mécanismes de financements verts et climatiques, des protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan et les techniques d'hygiène et qualité des produits locaux sont prévues.

Des projets d'adaptation seront aussi menés localement, en privilégiant des solutions douces (végétalisation, ingénierie écologique, reconstruction de mangrove, ...) pour appuyer la mise en œuvre des Plans d'aménagement et de gestion des Aires Marines Protégées. En termes d'adaptation des usages et des pratiques traditionnelles, des activités de renforcement des sources de revenus des communautés côtières seront menées (économie circulaire basée sur l'ostréiculture, la gestion des déchets, etc.).

**Documents généraux et autres informations utiles :**

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

- Documents de planification et de gestion de la zone côtière
  - o Vision Sénégal 2050
  - o Plan d'action national pour l'adaptation au changement climatique (PANA)
  - o Stratégie nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)
  - o Plan national d'adaptation des Zones Côtières du Sénégal (PNA-ZC)
  - o Plans locaux de GIZC de la Basse Casamance

**FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention<sup>2</sup>).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préférable) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

**Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour

<sup>2</sup> Voir [https://unfccc.int/files/meetings/marrakech\\_nov\\_2016/application/pdf/auv\\_cop22\\_i8b\\_tm\\_fm.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf).

contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

**Signature :**

**Nom de l'END :**

El Hadji DIOP

**Date :**

03.02.2025

**Signature :**



**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE  
[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.